

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 14 décembre 2021**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapière, président du Conseil d'administration.**

PRÉSENCES

Stéphane LAPIERRE — Président (Teams)

Sébastien BOUCHER — Parent (Teams)

Martin CORBEIL — Parent (Teams)

Magalie DESCHÊNES — Personnel professionnel (Teams)

Sonia FALARDEAU — Personnel soutien (Teams)

Émilie FOURNIER — Communauté (Teams)

Marie des Neiges GENEST — Communauté (Teams : s'est jointe à 19h19)

Vicky LAMONTAGNE — Personnel cadre (Teams)

Guy LANGLOIS — Personnel enseignant (Teams)

Daniel LEMELIN — Directeur d'établissement (Teams)

Sébastien POMERLEAU — Parent (Teams : s'est joint à 19 h 32)

Nathalie SIMARD — Parent (Teams)

Claudie ST-HILAIRE — Communauté (Teams)

Geneviève BUSSIÈRES — Personnel cadre sans droit de vote (Teams)

Christian PLEAU — Directeur général (Teams)

Mélanie CHAREST — Directrice du Service du secrétariat général et des communications (Teams)

ABSENCES

Patricia BERNARD — Communauté (Teams)

Cassandra BUI — Communauté (Teams)

INVITÉS

Julie AUBIN — Directrice du Service des ressources matérielles

Éric BEAUPRÉ — Directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs

Josée CLOUTIER — Directrice du Service des technologies de l'information

Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines (s'est jointe à 19 h 29)

Guillaume MÉTIVIER — Directeur du Service des ressources financières et du transport scolaire

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. CONSTATATION DU QUORUM

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 14 décembre 2021.

1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.A. 045-21-22

Il est proposé par Magalie Deschênes, appuyée par Sonia Falardeau d'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1. Constatation du quorum;
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 1.3. Déclaration conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
 - 2.1. Écocomité de l'École secondaire de Rochebelle;
 - 2.2. Terrains de soccer de Rochebelle — Jacques-René Giguère.
3. Procès-verbal
 - 3.1. Séance ordinaire du CA tenue le 23 novembre 2021;
 - 3.2. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 novembre 2021;
 - 3.3. Séance extraordinaire du CA tenue le 30 novembre 2021;
 - 3.4. Suivis au procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 30 novembre 2021.
4. Correspondance et documents informatifs
 - 4.1. Lettre CE Les Sources — Budget de fonctionnement;
 - 4.2. Publication — Efficacité Conseil d'administration.
5. Affaires reportées pour prise de décision
 - 5.1. Aucune
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
 - 6.1. Octroi d'un contrat de construction : École secondaire Polyvalente de L'Ancienne-Lorette; réfection de l'enveloppe extérieure, des finis intérieurs, mise à niveau des systèmes mécaniques/électriques et autres travaux connexes — Lot 2022;

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

6.2. Modification au *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs/Limite CNESTT*;

~~6.3. Relocalisation des terrains sportifs ESDR — Demande d'autorisation;~~

6.4. Présentation du Rapport annuel du Centre de services scolaire des Découvreurs 2020-2021.

7. Présentations sans prise de décision

7.1. Aucune.

8. Rapports

8.1. Rapport du Président du CA;

8.2. Rapport du DG;

8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;

8.4. Rapport du Comité de vérification;

8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.

9. Affaires et questions diverses

9.1. Période de questions;

9.2. Suivi aux questions.

10. Dossiers à huis clos

11. Levée de la séance

1.3. DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

2.0 INTERVENTION DU PUBLIC

2.1. ÉCOCOMITÉ DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE

Les représentantes de l'écocomité de l'École de Rochebelle entretiennent le Conseil d'administration sur le recyclage des masques. Elles exposent que deux mille élèves fréquentent l'École de Rochebelle et que deux mille (2000) masques sont jetés par jour. Seulement au mois de novembre, on a jeté 40 000 masques, et pour une année scolaire entière, on parle de 360 000 masques qui sont jetés. Cela devient une quantité colossale si on rassemble tous les élèves du Centre de services scolaire des Découvreurs. Le comité se désolé

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

qu'autant de masques se retrouvent à la poubelle, dans la rue ou dans les sites d'enfouissement.

Les représentantes assurent que le comité est constitué d'élèves sérieux, investis et engagés dans ce dossier. Elles rappellent qu'au début de la pandémie, recycler des masques n'était même pas une option. Maintenant, on sait que c'est possible et qu'il existe des options écologiques pour le faire. Les méthodes se sont raffinées et le coût rattaché à cela devrait être traité du point de vue environnemental et non financier. Elles affirment que le recyclage des masques ne devrait pas être une option, mais un devoir que nous avons et que, sachant cela, nous ne pouvons plus nous permettre de rester les bras croisés.

Les représentantes de l'écocomité informent que, dans d'autres établissements, comme l'Université Laval et l'École Jésus-Marie, il y a déjà un système de récupération des masques qui a été implanté. L'écocomité constate donc que l'École de Rochebelle et le Centre de services scolaire sont en retard. Les institutions privées prennent le dessus sur les établissements publics. Les élèves du réseau privé ont donc accès à davantage de services que les élèves du réseau public.

Au cours des derniers mois, l'écocomité a réalisé une étude de marché et propose deux entreprises pour faire le recyclage des masques. Ce sont des entreprises québécoises qui offrent une solution plus écologique pour le traitement des masques.

En bref, les représentantes de l'écocomité rappellent que le recyclage des masques leur tient extrêmement à cœur, et qu'ils continueront à veiller à ce que ce projet se réalise et se concrétise. L'écocomité a également trouvé un commanditaire qui a manifesté son intérêt pour soutenir le projet.

Les représentantes de l'écocomité rappellent qu'on ne peut plus attendre ni fermer les yeux sur cet enjeu puisque la planète n'attendra pas. Depuis le printemps dernier, l'écocomité fait des démarches et pose des actions et soutient que, jusqu'à maintenant, aucun des paliers gouvernementaux n'a été à la hauteur en matière environnementale. L'écocomité croit à l'opportunité réelle de faire une différence, que les valeurs incarnées par le Centre de services scolaire soient vraiment reflétées dans les actions scolaires.

Pour conclure, l'écocomité espère avoir une réponse du Centre de services scolaire très bientôt et il demeure disponible si les membres du Conseil d'administration ont des questions. L'écocomité fera parvenir l'étude de marché réalisée. L'écocomité espère que le recyclage des masques pourra se faire dans les écoles du Centre de services scolaire des Découvreurs dès janvier 2022.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

2.2. TERRAINS DE SOCCER DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE

Monsieur Jacques-René Giguère prend la parole en lien avec le point à l'ordre du jour sur l'aménagement de terrains de soccer près du Boisé de Rochebelle, qui est le dernier espace vert accessible dans le quartier. Il rappelle qu'il est essentiel de le préserver. Il souligne qu'on vient d'entendre des jeunes qui se préoccupent du sort de la planète, mais qu'il faut aussi s'occuper de la santé mentale des gens du quartier, et de l'intérêt aussi de produire de l'oxygène.

Monsieur Giguère prend en considération que ce déménagement est imposé par la présence du tramway et qu'il sait que ce n'est pas le désir du Centre de services scolaire et que cela lui est imposé. Il tient à rappeler que, quand on compte les abattages d'arbre, on ne compte pas les abattages d'arbres secondaires.

3.0 PROCÈS-VERBAL

3.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 NOVEMBRE 2021

C.A. 046-21-22

Il est proposé par Émilie Fournier, appuyée par Sonia Falardeau et résolu unanimement :

- 1) **DISPENSER** la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 23 novembre 2021;
- 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 23 novembre 2021 tel qu'il a été rédigé.

3.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 23 NOVEMBRE 2021

Christian Pleau fait un suivi sur le point 6.1 concernant la demande au ministère de l'Éducation d'acquiescer le Boisé du Collège des compagnons. En termes d'échéancier, la direction s'attend à avoir des nouvelles d'ici le printemps. Normalement, le dossier va suivre son cours et il y a un intérêt politique de pouvoir faire cette annonce-là avant le printemps. Il pense que d'ici la fin du mois de mars le Centre de services scolaire devrait être interpellé par notre vice-première ministre, qui est à l'origine de cette transaction, pour en faire l'annonce. Monsieur Pleau informera le Conseil d'administration dès réception d'une réponse.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

**3.3. SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE LE 30 NOVEMBRE 2021**

C.A. 047-21-22

Il est proposé par Nathalie Simard, appuyée par Stéphane Lapierre et résolu unanimement :

- 1) **DISPENSER** la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 30 novembre 2021;
- 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 30 novembre 2021 tel qu'il a été rédigé.

**3.4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 30 NOVEMBRE 2021**

Christian Pleau rappelle qu'à la dernière rencontre les membres du Conseil d'administration s'étaient donné le devoir de mobiliser les centres de services scolaires de la région dans un but d'influencer le ministère de l'Éducation à la cause des écoles à mandat régional.

Monsieur Pleau explique avoir contacté des collègues du Centre de services scolaire de la Capitale et du Centre de services scolaire des Premières Seigneuries qui sont les deux autres centres de services scolaires de la région qui ont la responsabilité de mandats régionaux pour leur faire part de notre initiative. Il informe que les deux Centres ont décliné l'offre puisqu'ils sont aussi en démarche d'ajustement du financement de leurs propres écoles à mandat régional et la réalité est que, devant eux aussi, il y a un dossier qui est en attente de décision de la part du Ministère. Bien qu'ils comprennent très bien notre cause peut-être qu'ils voyaient un peu prématuré de faire équipe avec le Centre de services scolaire des Découvreurs pour sensibiliser le Ministère.

Monsieur Pleau explique également qu'on est à l'aube des décisions ministérielles sur le financement des élèves HDAA pour l'an prochain. De concert avec le président et le vice-président, il a été décidé qu'il fallait faire quelque chose immédiatement. Dans la section rapport du directeur général, la lettre transmise à la sous-ministre adjointe la semaine dernière a été déposée. Cette lettre, respectueuse et diplomate dans la situation, fait état de notre position, mais démontre qu'il faut réagir dès maintenant avant que le Ministère se positionne.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

4.0 CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS

4.1. LETTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LES SOURCES — BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le président mentionne qu'une lettre officielle reçue du Conseil d'établissement de l'École Les Sources quant au budget de fonctionnement des conseils d'établissement a été déposée sur la plateforme de gouvernance scolaire.

4.2. PUBLICATION — EFFICACITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale mentionne qu'un courriel reçu du ministère de l'Éducation quant au bulletin portant sur l'efficacité du conseil d'administration et le document de présentation annexé ont été déposés sur la plateforme de gouvernance scolaire.

Mélanie Charest informe qu'au courant de l'année il y aura six bulletins qui seront déposés à l'intention des membres du Conseil d'administration afin de compléter leur formation obligatoire de l'an dernier. Une mini-présentation est déjà déposée et elle porte sur les trois comités du conseil d'administration et leurs rôles. Des capsules sont également faites pour les conseils d'établissement. Une autre fiche thématique devrait arriver avant les fêtes et portera sur le huis clos.

Mélanie Charest fera suivre les correspondances au fur et à mesure. Elles seront déposées sur la plateforme de gouvernance et transmises au Comité de gouvernance pour archivage.

5.0 AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION

5.1. Aucune

6.0 AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION

6.1. OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION : ÉCOLE SECONDAIRE POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE; RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE, DES FINIS INTÉRIEURS, MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES MÉCANIQUES/ÉLECTRIQUES ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES — LOT 2022

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3);

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ c. C-65.1);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement sur les contrats des travaux de construction des organismes publics* (RLRQ c. C-65.1, r.4);

CONSIDÉRANT la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* (C.T. 215340);

CONSIDÉRANT les prescriptions du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

CONSIDÉRANT les *Règles relatives à l'approvisionnement en biens et services et à l'octroi des contrats de la Commission scolaire*, adoptées par la résolution C.E. 058-10-11 et son amendement C.E. 074-15-16;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour des travaux de construction n° 2100022 paru sur le système électronique d'appel d'offres pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure, des finis intérieurs, mise à niveau des systèmes mécaniques/électriques et autres travaux connexes — lot 2022;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de la firme d'architectes *ABCP architecture*, documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote C.A. 048-21-22;

CONSIDÉRANT le financement des coûts des travaux par les mesures « *Maintien des bâtiments* » et « *Résorption du déficit d'entretien* »;

C.A. 048-21-22

Il est proposé par Vicky Lamontagne, appuyée par Sébastien Boucher et résolu unanimement :

- 1) **D'OCTROYER** le contrat de construction pour les travaux de réfection de l'enveloppe extérieure, des finis intérieurs, mise à niveau des systèmes mécaniques/électriques et autres travaux connexes — lot 2022, au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie Canevas Construction inc. au montant de 8 174 000 \$ avant taxes;
- 2) **D'AUTORISER** le directeur général à signer le contrat avec la compagnie retenue, soit Canevas Construction inc.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

6.2. MODIFICATION AU RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET CERTAINS POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS — CHOIX DE LA LIMITE CNESST

C.A. 049-21-22

Il est proposé par Daniel Lemelin, appuyé par Martin Corbeil et résolu unanimement :

- 1) **ADOPTER** l'amendement proposé à l'article 15.13 au *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs* déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 049-21-22 afin de déléguer le pouvoir du choix de la limite par réclamation en vertu du régime rétrospectif de la CNESST au directeur général.

6.3. RELOCALISATION DES TERRAINS SPORTIFS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE

Reporté à une date à être déterminée.

6.4. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS 2020-2021

CONSIDÉRANT l'annonce du 1^{er} décembre 2021 de la non-sanction du projet de *Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement* ayant été publié dans la Gazette officielle du Québec, Partie 2 numéro 39, du 29 septembre 2021 au 12 novembre 2021, et ce, pour la préparation du rapport annuel 2020-2021;

CONSIDÉRANT la volonté de la présidence et des membres du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs de rendre le visuel du rapport annuel 2020-2021 plus attrayant pour la population;

C.A. 050-21-22

Il est proposé par Stéphane Lapierre, appuyé par Magalie Deschênes et résolu majoritairement :

- 1) **REPORTER** la présentation du rapport annuel 2020-2021 à la séance ordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs du 25 janvier 2022.

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

7) PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES

Aucune

8) RAPPORTS

8.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Stéphane Lapierre informe qu'il a reçu deux commentaires à la suite de la séance extraordinaire du 30 novembre 2021 portant sur le financement des écoles à mandat régional.

Une première communication écrite a été reçue de la présidente du syndicat du personnel de soutien, qui tient à remercier le Conseil d'administration du travail effectué et de son audace de maintenir le service à l'élève HDAA.

8.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport du directeur général a été déposé sur la plateforme de gouvernance scolaire.

En complément d'information, Christian Pleau informe avoir accueilli une nouvelle direction d'établissement au Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau, Monsieur Benoit Thibault, qui possède 30 ans d'expérience. Il a été présenté au personnel, et entrera en poste le 10 janvier 2022.

Monsieur Pleau fait également un suivi sur les lecteurs de CO2. Le Centre de services scolaire en a reçu pour cinq (5) ou six (6) bâtiments supplémentaires et sont en cours d'installation. La période de tests est en cours et peu d'informations supplémentaires sont disponibles. À ce moment-ci, il faut relier les lecteurs entre eux au niveau informatique et, comme le résultat va être noté sur une moyenne quotidienne, il faut s'assurer du bon fonctionnement et de la validation des données. Le Centre de services scolaire est donc encore en phase d'expérimentation.

Monsieur Pleau apporte également des informations sur l'incendie survenu à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette. Il y a eu plus de peur que de mal pour les étudiants qui ont pu réintégrer rapidement le bâtiment, mais il en va autrement des dégâts qui sont surtout concentrés dans la salle des machines. Il y a des équipements de grande valeur qui ont été endommagés et on est encore à faire la lumière sur l'ampleur des coûts que l'on devra réclamer au Régime

Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs

d'indemnisation du ministère de l'Éducation. Le Conseil d'administration sera informé lorsqu'on aura plus de précision sur l'ampleur des coûts. Pour l'instant, il n'y a pas de problème, le système de ventilation fonctionne bien et les élèves sont en sécurité à l'école, mais il faudra s'assurer que les équipements manquants seront remplacés.

Christian Pleau apporte deux dernières informations en lien avec le contexte sanitaire. Depuis deux (2) ou trois (3) semaines, le nombre de cas explose dans les écoles du Centre de services scolaire des Découvreurs, comme un peu partout dans la région de Québec. Le Centre de services scolaire avait quand même été épargné depuis la session d'automne pour le nombre de cas et à la fin d'octobre, aucune classe n'avait été fermée aux Découvreurs. Depuis un mois, plusieurs classes et une école ont été fermées. Au moment où on se parle, sept (7) classes sont fermées et il y a plusieurs cas actifs dans les écoles. Cette situation explique que le gouvernement s'apprête à prendre de nouvelles mesures. On commence à voir poindre des signaux de télétravail pour les prochains jours. La direction est en veille stratégique. Demain matin, une rencontre avec le sous-ministre est prévue pour voir ce qui en sera pour la suite des choses.

8.3. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Martin Corbeil informe que la séance prévue le 17 décembre dernier n'a pas eu lieu à cause des absences. Les points à l'ordre du jour sont remis à la séance de janvier. Ces points concernent le retour sur les sondages d'autoévaluation et d'efficacité des séances du Conseil d'administration.

8.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Il n'y a pas eu de rencontre du Comité et la prochaine prévue en janvier traitera des prévisions budgétaires.

8.5. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Il n'y a pas eu de rencontre du Comité. La prochaine rencontre du 18 janvier abordera l'évaluation de la direction générale.

9) AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

9.1. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil d'administration sont invités à poser leurs questions.

**Procès-verbal
Conseil d'administration
Séance ordinaire du 14 décembre 2021
Centre de services scolaire des Découvreurs**

9.2. SUIVI AUX QUESTIONS

La secrétaire générale mentionne que le tableau des suivis a été déposé sur la plateforme de gouvernance scolaire.

10.0 DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.A. 051-21-22

Il est proposé par Guy Langlois, appuyé par Sonia Falardeau et résolu unanimement de lever la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 14 décembre 2021.

Il est 20 h 45,

Le président,

La secrétaire générale,



Stéphane Lapierre



Mélanie Charest